

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11448
15 août 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Profondément préoccupé par la poursuite des actes de violence et de l'effusion de sang à Chypre,

Déplorant profondément la non-observation de sa résolution 357 (1974),

1. Rappelle ses résolutions 353 (1974), 354 (1974), 355 (1974) et 357 (1974);
2. Insiste sur la mise en oeuvre complète des résolutions ci-dessus par toutes les parties et sur l'application immédiate et rigoureuse du cessez-le-feu.

